



**PRÉFÈTE  
DU GARD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AVIS D'ANNULATION D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE**

**avis au public faisant connaître l'annulation de l'enquête publique sur la demande de permis de construire n° 030 046 22 A0002, déposée par EOLIOS Centrale Photovoltaïque de la Combe Juliane en vue de la création d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance projetée d'environ 4 MWc sur la commune de BOUCOIRAN ET NOZIERES**

Par arrêté n° 30-2023-06-02-00001 du 02 juin 2023, la préfète du Gard a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le permis de construire n° 030 046 22 A0002 en vue de la création d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de BOUCOIRAN, du lundi 26 juin au jeudi 27 juillet 2023.

L'adresse mail "enquete-publique-photovoltaïque-boucoiran@gmail.com" sur laquelle le public devait pouvoir présenter ses observations, propositions et contre-propositions ne peut être accessible. L'information et la participation du public à cette enquête, dans les conditions fixées par le code de l'environnement, ne sont pas assurées.

En conséquence l'enquête publique a été annulée par arrêté préfectoral n° 30-2023-06-22-00001 du 22 juin 2023 portant abrogation de l'arrêté susmentionné.

Cette enquête publique est reportée à une date ultérieure.

La préfète,  
P/ la préfète du Gard et par délégation,  
Le directeur départemental des territoires et de la mer du Gard

  
Pour la Préfète et par délégation  
le Directeur Départemental Adjoint  
des Territoires et de la Mer du Gard

Jean-Emmanuel BOUCHUT

